Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP Métallier, veuillez visiter :
capmetallier.fr/annales-sujets-et-corriges

Académie :	Session : **2023**
NOM :	(en majuscule, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)
Prénoms :	
Né (e) le :	
n° du candidat (le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste d'appel)	

Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

MÉTALLIER

Session 2023

EP3 Réalisation de travaux spécifiques

DOSSIER SUJET

Ces interventions de maintenance des ouvrages et des équipements sont mises à disposition par le centre d'examen.

Épreuve pratique et orale d'une durée de 3h00, dont 15 minutes d'entretien oral.

Cette épreuve est réalisée sur
<u>une des deux situations professionnelles proposées par le centre d'examen</u> :

- 1ère situation professionnelle, durée 3h, coefficient 2
  Maintenance des équipements

OU

- 2ème situation professionnelle, durée 3h, coefficient 2
  Maintenance des ouvrages

L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé.
L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège » est autorisé.

Cette épreuve permet d'évaluer les compétences du candidat dans le cadre de la maintenance des ouvrages et des équipements du secteur professionnel. Ceci respectant les aspects règlementaires au sens large, notamment le code du travail, l'utilisation des équipements en lien avec les travaux temporaires en hauteur, moyens d'évacuation des déchets et matériels…

1ère Situation : Maintenance des équipements

Support N°1		Définition : **Les Interventions de maintenance des équipements sont mises à disposition par le centre d'examen.**

Travail Demandé :
C1.2 : Échanger et rendre compte oralement
C3.3 : Intervenir à proximité des réseaux
C4.2 : Assurer la maintenance préventive des équipements de fabrication (premier niveau)

Ressources :

C1.2
Contexte professionnel d'intervention
Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie
Informations des partenaires professionnels, du client ou usager
Tout ou partie du dossier technique de l'installation en fonction des tâches confiées
Outils de communication technique, y compris digitaux
Lexique franco-anglais

C3.3
*Les thèmes à aborder sont définis dans les compétences du « **profil opérateur** » de **l'annexe II de l'arrêté du 15-1-2019** (J.O. du 28-2-2019, BO n°12 du 21-3-19) : délivrance de l'AIPR.*
Contexte professionnel d'intervention
Consignes de travail et de prévention, orales ou écrites de sa hiérarchie,
Informations des partenaires professionnels, du client ou usager, des riverains
Tout ou partie du dossier technique du chantier en fonction des tâches confiées :
- Plans et descriptifs du chantier
- Documents et procédures internes à l'entreprise (fiches de suivi de travaux, calendrier d'exécution, liste des intervenants...)
- Récépissés de DICT,
- PPSPS, plan de prévention…
EPC et EPI et leurs notices techniques
Matériels et outillages
Matériaux et composants
Notices techniques (français ou anglais) des matériels, outillages, matériaux et composants
Outils de communication technique, y compris digitaux

C4.2
Parc machines à commande numérique et/ou conventionnelle
Outillage (d'usinage, de conformation…)
Fiche machine et procédure de fonctionnement
Carnet d'entretien et de suivi
Moyens de communication et accès à l'environnement digital de l'entreprise
Document unique
EPI et EPC

2ème Situation : Maintenance des ouvrages

Support N°2		Définition : **Les Interventions de maintenance des ouvrages sont mises à disposition par le centre d'examen.**

Travail Demandé :
C1.2 : Échanger et rendre compte oralement
C4.2 : Assurer des opérations de dépannage ou de réparation d'ouvrages
C4.3 : Vérifier la conformité des supports
C4.4 : Préparer la réception de l'ouvrage

Ressources :

C1.2
Contexte professionnel d'intervention
Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie
Informations des partenaires professionnels, du client ou usager
Tout ou partie du dossier technique de l'installation en fonction des tâches confiées
Outils de communication technique, y compris digitaux
Lexique franco-anglais

C4.2
Documents techniques et administratifs
Document technique des produits mis en œuvre
Contrat de maintenance
Moyens de communication et accès à l'environnement digital de l'entreprise
Matériel de maintenance et de réparation
DIUO
Procédure d'entretien
Document de suivi
DTU, normes en vigueur

C4.3
Contexte professionnel d'intervention
Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie
DTU, normes en vigueur
Dossier de pose, plans d'exécution, plans de détails, nomenclatures, fiche de débit, croquis, modes opératoires…
PPSP
Plan de prévention (en site occupé)
Dossier de pose ou maquette numérique (plan, …)
Consignes de sécurité
Matériel de relevé standard et 3D
Fiche de contrôle
Moyens de communication et accès à l'environnement digital de l'entreprise

C4.4
Contexte professionnel d'intervention
Outillages électroportatifs
Moyens de levage et d'échafaudage
EPI – EPC
Document unique
Plans et Notice de pose
DTU et normes en vigueur
Outils de communication technique y compris digitaux
Moyens d'évacuation (déchets et matériels)

Académie :	Session : **2023**
NOM :	(en majuscule, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)
Prénoms :	
Né (e) le :	
n° du candidat (le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste d'appel)	

1ère Situation professionnelle : Maintenance des équipements

Support N°		**Mettre à disposition :** Un poste à souder MIG / MAG. Fiche d'entretien des machines et des outils. Notice de maintenance des fabricants. Carnet d'entretien. Moyens de communication et accès à l'environnement digital de l'entreprise. Document compte rendu ci-dessous.

Exemple de Travail Demandé :
Assurer la maintenance préventive
Remplacement bobine de fil / bouteille de gaz
Remplacement gaine /pince de masse

Compte-rendu d'intervention

Compétences à évaluer obligatoirement

C1.2 : Échanger et rendre compte oralement

- en cours, ou en fin d'épreuve, le candidat est amené à rendre compte oralement de son intervention sous la forme d'un entretien de 15 minutes au maximum avec un examinateur du domaine professionnel.

C3.3 : Intervenir à proximité des réseaux

Les critères d'évaluation des compétences du « profil opérateur » sont définis sous forme de « résultats attendus » dans l'annexe II de l'arrêté du 15-1-2019 (J.O. du 28-2-2019, BO n°12 du 21-3-19) : délivrance de l'AIPR

C4.2 : Assurer la maintenance préventive des équipements de fabrication

Une intervention au choix :

Exemples d'intervention à proposer :

Poste à souder :

- Remplacement bobines de fil / bouteille de gaz
- Remplacement gaine /pince de masse

Ou toute autre intervention de maintenance des équipements à disposition par le centre d'examen.

Académie :	Session : **2023**
NOM :	(en majuscule, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)
Prénoms :	
Né (e) le :	
n° du candidat (le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste d'appel)	

2ème Situation professionnelle : Maintenance des ouvrages

Support N°		**Mettre à disposition :** Un portillon avec une tôle de sous bassement fixée avec des rivets Fiche d'intervention. Document compte rendu ci-dessous.

Travail demandé :

Remplacement des rivets par des vis.
Déterminer le diamètre du foret et du taraud par rapport aux vis
Déposer la tôle de sous bassement
Effectuer les perçages et les taraudages
Remise en place de la tôle et assemblage par vissage

Compte-rendu d'intervention

Compétences à évaluer obligatoirement

C1.2 : Échanger et rendre compte oralement

- en cours, ou en fin d'épreuve, le candidat est amené à rendre compte oralement de son intervention sous la forme d'un entretien de 15 minutes au maximum avec un examinateur du domaine professionnel.

C3.3 : Intervenir à proximité des réseaux

Les critères d'évaluation des compétences du « profil opérateur » sont définis sous forme de « résultats attendus » dans l'annexe II de l'arrêté du 15-1-2019 (J.O. du 28-2-2019, BO n°12 du 21-3-19) : délivrance de l'AIPR

Et une de ces compétences au choix :

C4.3 : Assurer des opérations de dépannage ou de réparation d'ouvrages :

Exemples d'intervention à proposer :

- changement d'un barreau défectueux sur un garde-corps / rampe/ portail …
- intervention sur pivot / gond/ charnière…

C4.4 : Vérifier la conformité et préparer le support :

Exemples d'intervention à proposer :

- les vérifications du support sont effectuées conformément aux DTU (altimétrie, dimensionnelles…)
- les non-conformités sont signalées

C4.5 : Préparer la réception d'ouvrage :

Exemples d'intervention à proposer :

- préparation du support (vérification de l'aplomb, niveau…)
- vérification du fonctionnement de l'ouvrage
- relever des non-conformités et proposition de solution correctives

Ou toute autre intervention de maintenance des ouvrages à disposition par le centre d'examen.

PROPOSITION DE BARÈME DE CORRECTION MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS

C3.3	Travail à réaliser	Critères d'évaluation	Barème
Suivant le contexte de l'intervention :			
C3.3.1	Situer son rôle et expliciter sa mission et ses responsabilités	Le rôle, la mission et ses responsabilités sont clairement explicités	/5
C3.3.2	Identifier les types de réseaux en présence.	Les réseaux sont identifiés	/5
C3.3.3	Identifier l'ensemble des risques liés aux réseaux sensibles et non sensibles	L'ensemble des risques est identifié	/5
C3.3.4	Mettre en œuvre et adapter les mesures de protection collective et individuelle	Les mesures de protection collective et individuelle sont mises en œuvre et adaptées à la situation	/5
C3.3.5	Identifier les affleurants des réseaux, le marquetage-piquetage et les dispositifs avertisseurs	Les affleurants des réseaux, le marquetage-piquetage et les dispositifs avertisseurs sont identifiés	/5
C3.3.6	Identifier une situation à risque ou non conforme et alerter son responsable	La situation à risque posant souci est identifiée, le responsable est alerté	/5
C3.3.7	Adapter les moyens et techniques d'exécution aux zones d'incertitudes de localisation des réseaux.	Les moyens et techniques d'exécution sont adaptés aux zones d'incertitude	/5
C3.3.8	Maintenir en état le marquage piquetage des réseaux pendant toute la durée du chantier.	Pendant tout le chantier, le marquetage piquetage est maintenu en état	/5
C3.3.9	Appliquer les procédures en cas d'incident ou d'accident. Appliquer la règle des 4A.	Les procédures en cas d'incident ou d'accident sont appliquées	/5
C3.3.10	Appliquer les règles relatives aux interventions à proximité de câbles électriques.	Les règles relatives aux interventions à proximité de câbles électriques sont appliquées	/2.5
C3.3.11	Appliquer les règles relatives aux opérations nécessitant d'entrer en contact avec les câbles électriques souterrains laissés sous tension, ou leurs fourreaux.	Les règles relatives aux opérations nécessitant d'entrée en contact avec les câbles électriques sont appliquées	/2.5

C4.2	Travail à réaliser	Critères d'évaluation	Barème
C4.2.1	Compléter la fiche de contrôle du poste	Le matériel et l'outillage sont contrôlés	/40
C4.2.2	Réaliser la maintenance du poste à souder qui s'impose	Le matériel et l'outillage sont entretenus	/40
C4.2.3	Détailler dans votre rapport la maintenance effectuée	Les opérations effectuées sont consignées	/20

C1.2	Travail à réaliser	Critères d'évaluation	Barème
C1.2.1	Rendre compte oralement de votre maintenance effectuée sur ce poste de soudage	Le compte rendu oral est clair et précis	/50

Total	**/ 200**

PROPOSITION DE BARÈME DE CORRECTION MAINTENANCE DES OUVRAGES

C4.3	Travail à réaliser	Critères d'évaluation	Barème
Suivant le contexte de l'intervention :			
C4.3.1	Effectuer un diagnostic simple	Les dysfonctionnements sont identifiés	/40
C4.3.2	Suivre une procédure d'entretien	L'intervention respecte la procédure	/40
C4.3.3	Proposer une solution corrective	Les solutions proposées sont pertinentes et adaptées	/10
C4.3.4	Consigner les opérations réalisées	Le document de suivi est renseigné Le temps alloué est respecté	/10

C3.3	Travail à réaliser	Critères d'évaluation	Barème
Suivant le contexte de l'intervention :			
C3.3.1	Situer son rôle et expliciter sa mission et ses responsabilités	Le rôle, la mission et ses responsabilités sont clairement explicités	/5
C3.3.2	Identifier les types de réseaux en présence.	Les réseaux sont identifiés	/5
C3.3.3	Identifier l'ensemble des risques liés aux réseaux sensibles et non sensibles	L'ensemble des risques est identifié	/5
C3.3.4	Mettre en œuvre et adapter les mesures de protection collective et individuelle	Les mesures de protection collective et individuelle sont mises en œuvre et adaptées à la situation	/5
C3.3.5	Identifier les affleurants des réseaux, le marquetage-piquetage et les dispositifs avertisseurs	Les affleurants des réseaux, le marquetage-piquetage et les dispositifs avertisseurs sont identifiés	/5
C3.3.6	Identifier une situation à risque ou non conforme et alerter son responsable	La situation à risque posant souci est identifiée, le responsable est alerté	/5
C3.3.7	Adapter les moyens et techniques d'exécution aux zones d'incertitudes de localisation des réseaux.	Les moyens et techniques d'exécution sont adaptés aux zones d'incertitude	/5
C3.3.8	Maintenir en état le marquage piquetage des réseaux pendant toute la durée du chantier.	Pendant tout le chantier, le marquetage piquetage est maintenu en état	/2.5
C3.3.9	Appliquer les procédures en cas d'incident ou d'accident. Appliquer la règle des 4A.	Les procédures en cas d'incident ou d'accident sont appliquées	/5
C3.3.10	Appliquer les règles relatives aux interventions à proximité de câbles électriques.	Les règles relatives aux interventions à proximité de câbles électriques sont appliquées	/2.5
C3.3.11	Appliquer les règles relatives aux opérations nécessitant d'entrer en contact avec les câbles électriques souterrains laissés sous tension, ou leurs fourreaux.	Les règles relatives aux opérations nécessitant d'entrée en contact avec les câbles électriques sont appliquées	/5

C1.2	Travail à réaliser	Critères d'évaluation	Barème
C1.2.1	Rendre compte oralement de votre maintenance effectuée sur l'ouvrage à restaurer	Le compte rendu oral est clair et précis	/50

Total	**/ 200**

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.